

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 5 OCTOBRE 2017

2017/71 - SUBVENTION DE DÉMARRAGE A L'ASSOCIATION ARTISTE AND CO

L'Association « ARTISTE AND CO » a été créée le 13 mars 2017 à Lomme.

Elle a comme objectifs de :

- Fédérer et promouvoir l'activité artistique de ses membres au sein d'un collectif d'artistes
- Créer un groupement pouvant intervenir lors de manifestations diverses
- Répondre à des appels d'offres et à des concours artistiques
- Participer à des événements artistiques organisés par des tiers
- Créer des actions de médiation culturelle par le biais d'ateliers d'initiation et de découverte artistique
- Organiser des sorties culturelles collectives
- Aider chaque artiste membre, à la création, la production et à la diffusion de spectacle

L'association sollicite une subvention de démarrage pour lui permettre de développer ses actions.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

◆ **AUTORISER** le versement d'une subvention de 400,00 € à l'association « Artiste And Co » (N° de SIRET : 829 753 540 00014)

◆ **IMPUTER** la dépense correspondante sur les crédits inscrits au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n°1079 : soutien aux associations culturelles - Code service : NEN

ADOPTE A LA MAJORITE,

Contre : Mme ACS - M. HENRI - M. NIEUVIART - M. CAUX.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme